

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 septembre 2023

INSÉCURITÉ ET DÉLINQUANCE EN 2022 : BILAN STATISTIQUE

Retrouvez la publication [ici](#)

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)

Le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) publie sa 7^e édition complète et définitive du bilan statistique « Insécurité et délinquance » pour l'année 2022.

Cet ouvrage vient clôturer le bilan annuel du SSMSI de l'insécurité et de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales, initié dès janvier 2023 avec la publication de la « Première photographie de la délinquance en France en 2022 » ([l'Interstats Analyse n°54](#)).

Cette 7^e édition dresse un panorama détaillé des 18 indicateurs de délinquance enregistrés et suivis par le SSMSI dans le cadre de son analyse conjoncturelle. Elle complète les précédentes publications par la description des caractéristiques des victimes et des mis en cause (âge, sexe, nationalité). Ce bilan enrichit l'analyse territoriale de la délinquance en l'analysant par taille d'unité urbaine et selon la population des départements. Enfin, il met l'accent sur les violences au sein de la famille en décrivant pour la première fois les victimes et les auteurs présumés dans le cadre familial pour trois indicateurs : les homicides, les coups et blessures et les violences sexuelles. Ainsi, en 2022, les femmes sont ainsi plus souvent victimes d'homicides dans le cadre familial que les hommes. Pour les coups et blessures sur personnes de 15 ans ou plus, 73 % des femmes sont victimes dans le cadre familial et 68 % dans le cadre conjugal (respectivement 21 % et 17 % pour les hommes). En ce qui concerne les violences sexuelles sur les femmes, 28 % sont victimes d'un membre de la famille en 2022.

Ce bilan intègre également trois éclairages inédits sur l'année 2022, portant sur : les délais de requalification des infractions au cours de la procédure ; les délais d'enregistrement des différentes formes de délinquance ; le bilan de la délinquance enregistrée dans les collectivités d'Outre-mer. L'étude sur les requalifications met en lumière que les données produites par le SSMSI sont stables dès l'extraction des données. L'éclairage sur les dépôts de plainte atteste que les délais sont toujours plus élevés en 2022 notamment sur les violences sexuelles dans la continuité du mouvement de libération de la parole des victimes.

Comme chaque année, ce bilan statistique fournit également des éléments issus des enquêtes de victimation comme [Cadre de vie et sécurité \(CVS\)](#) ou l'enquête [Genese](#), en attendant la publication prochaine des résultats de l'enquête [Vécu et ressenti en matière de sécurité \(VRS\)](#) qui sont attendus pour décembre 2023.

Présentation du SSMSI

Au sein du ministère de l'Intérieur, le SSMSI est le service statistique en charge de la sécurité intérieure, rattaché à la fois à la police et à la gendarmerie nationales. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public coordonné par l'Insee.

Créé fin 2014, le SSMSI a pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public et des services du ministère des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance. Comme les autres membres du service statistique public, il respecte un certain nombre de règles visant à maintenir la confiance dans les informations produites et diffusées, en particulier indépendance professionnelle, fiabilité, neutralité, qualité des processus, méthodologie solide, accessibilité. Son programme de travail fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis). Son activité est évaluée par l'Autorité de la statistique publique (ASP).

Toutes les publications du SSMSI sont disponibles et téléchargeables en ligne sur son site internet <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats>

[SSMSI sur Twitter](#)

[SSMSI sur LinkedIn](#)

Contact presse : ssmsi-communication@interieur.gouv.fr